

Communiqué de presse  
Valence, le 16 octobre 2015

## **Un partenariat pour favoriser la mise en réseau des acteurs du tourisme**

**Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes devient membre associé de Drôme Ecobiz, dispositif de la CCI de la Drôme pour la mise en réseau des acteurs économiques. Les deux partenaires poursuivent les mêmes objectifs de développement du territoire.**

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a signé ce vendredi 16 octobre 2015 une convention de partenariat avec Drôme Ecobiz, un service de mise en réseau des décideurs de Sud Rhône-Alpes. Mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, cette plateforme collaborative se veut un outil de développement économique de proximité. Cette convention répond aux enjeux du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, fidèle à ses valeurs coopératives et mutualistes de proximité et de développement économique de son territoire. « En tant que financeur d'une entreprise sur trois, il nous paraissait fondamental d'intégrer le dispositif Ecobiz de la CCI de la Drôme, assure Éric Campos, directeur général adjoint du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, car il présente tous les avantages de la mise en réseau des acteurs économiques du territoire en B to B. »

Les 1200 adhérents, représentant 550 entreprises, disposent de 14 communautés (Innovation, International, Jeune Entreprise, Europe Business, Europe Direct Sud Rhône Alpes, Performance Commerciale, RH et Management, Clubs QSE – RSE, Mobilité & Déplacements, Dirigeants, Numérique, Informatique & Telecom, Gestion et Finances, Social Business, tourisme). Drôme Ecobiz, solution « B to B » au service des entreprises, se positionne aujourd'hui comme le premier réseau professionnel de Sud Rhône-Alpes. Couplé à un programme de rencontres professionnelles, Drôme Ecobiz invite les dirigeants et cadres d'entreprises, ainsi que les partenaires économiques, à se fédérer et s'organiser autour de communautés d'intérêt ou de réseaux et clubs hébergés sur sa plateforme collaborative. En tant que membre associé, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes apportera son expertise, notamment à la communauté Tourisme pour laquelle il animera des ateliers.

« Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est très présent sur le secteur du tourisme par son financement, mais également par son soutien aux gîtes de France de la Drôme et aux événements culturels de ce territoire, rappelle Jean-Pierre Gaillard, président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. » Afin de répondre à la spécificité de ce secteur, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a mis en place des directeurs de clientèle spécialisés tourisme pour animer ce marché en lien avec tous les acteurs économiques et politiques de ce secteur et développer l'activité bancaire par le financement et l'accompagnement des porteurs de projets. « Ce partenariat avec la CCI de la Drôme et Ecobiz va nous permettre d'échanger des expériences en apportant notre savoir-faire, nos compétences et nos réseaux », complète Éric Campos.

Avec la création en 2013 de Drôme Ecobiz, la CCI de la Drôme a souhaité jouer un rôle de catalyseur des savoirs locaux. Ce dispositif permet aux entreprises de :

- créer et développer leur réseau professionnel ;
- échanger des informations, expériences et bonnes pratiques avec d'autres dirigeants ;
- faire évoluer le niveau de compétences de l'entreprise et de ses managers ;
- offrir une nouvelle visibilité à l'entreprise, s'informer sur l'actualité économique locale ;
- trouver de nouvelles opportunités d'affaires et de nouveaux partenaires.

« En favorisant la mise en réseaux des entreprises, les filières se structurent et les dynamiques territoriales se renforcent », affirme la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme. Le réseau national Ecobiz regroupe une vingtaine de Chambres de Commerce et d'Industrie ayant déployé le dispositif sur le modèle de Grenoble Ecobiz. Ce réseau permet un échange d'expériences entre animateurs de communautés et administrateurs Ecobiz et à terme, une ouverture à l'échelle nationale

pour les adhérents de communautés via une interaction forte avec les réseaux sociaux et un espace individuel permettant de gérer librement son profil et ses contacts.

*Légende photo : Signature du partenariat Drôme Ecobiz entre Jean-Pierre Gaillard, président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (à gauche), et Alain Fonte, directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme*

Contact presse

Anne-Gaëlle Metzger

04.76.86.74.69 – 06.13.69.22.79

[anne-gaëlle.metzger@ca-sudrhonealpes.fr](mailto:anne-gaëlle.metzger@ca-sudrhonealpes.fr)

Twitter @CASudRhôneAlpes

**À propos du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes**

La Caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est leader de la banque de proximité en Ardèche, Drôme, Isère et sur le Sud-Est lyonnais avec en moyenne 25 % de parts de marché. Première banque sur son territoire, elle affichait en 2014 un produit net bancaire consolidé de 427,9 M€ pour un résultat net consolidé de 125,1 M€, avec un encours de crédits de 12,3 Md€ et un encours de collecte de 17,6 Md€.

Banque commerciale à statut coopératif, elle accompagne ses clients en permettant ainsi le développement économique de son territoire. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 1.995 salariés et de ses 990 administrateurs, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est au service de 726.000 clients, particuliers, professionnels, entreprises, agriculteurs, dont 290.000 sociétaires. L'entreprise exerce une double activité d'assureur et de banque de plein exercice ; à ce titre, elle dispose d'une offre complète de produits et services. Entreprise contemporaine, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes poursuit en 2015 son rôle de 1<sup>er</sup> financeur de son territoire et sa politique d'investissements pour développer sa banque multicanale et son réseau de 202 agences et points de vente de proximité.

[www.ca-sudrhonealpes.fr](http://www.ca-sudrhonealpes.fr)

**À propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme**

La CCI de la Drôme a pour mission d'agir en faveur du développement économique de la Drôme et de ses entreprises. Elle intervient plus précisément dans cinq domaines :

1. animation économique du territoire ;
2. internationalisation et développement à l'export ;
3. promotion et valorisation des entreprises ;
4. formation et professionnalisation ;
5. expression et influence.

[www.drome.cci.fr](http://www.drome.cci.fr)